

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N^o 5154/ 129

Objet :

ANNEXE

Expédié le

Bruxelles, le 1 septembre 1911 19

@

Horsmans

Curange Hasselt

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les attributions de la Commission Directrice de donner son avis sur des ouvrages qui ne lui sont pas soumis en vue de leur acquisition pour les collections de l'État.

C'est à un expert de profession qu'il appartient plutôt de se prononcer sur la valeur de l'authenticité d u 31 août qui f l'objet de votre lettre du

Veillez agréer, M , l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Curange, le 31 Août 1911

Monsieur le Conservateur du Musée de peinture
à Bruxelles

Monsieur,

Je vous serais tout particulièrement reconnaissant
si vous vouliez me dire la valeur marchande
des tableaux peints en 1847 par feu J van Lérius
Un portrait 80 x 65 qui a été payé au peintre
en 1847 Cinq mille francs est en ma possession;
il fait l'admiration de tous.

Remarque bien que le peintre J van Lérius
était l'ami et l'hôte assidu de notre maison,
ce qui était de nature à diminuer sa réputation.

En attendant de vous lire, veuillez honorer le
Conservateur avec mes remerciements, mes salutations
distinguées.

Mon assureur

G. Horsmans

à

Curange la Hasselt

